

NOM DE LA STRUCTURE : AFECT (Association Féminine de l'Est Contre Tristesse, tyrannie, traumatisme)

- BREF HISTORIQUE ET CONTEXTE DE NAISSANCE DE LA STRUCTURE – ENJEUX

Créée en 2011, et placée sous la présidence de Madame Rolande CAZAL, l'AFECT (Association Féminine de l'Est Contre Tristesse, tyrannie, traumatisme) est une association engagée dans l'Est pour lutter contre les violences intra-familiales, le harcèlement, les violences sexuelles et sexistes, les discriminations et l'égalité femme/homme.

À travers ses missions, l'AFECT vise à rompre l'isolement des personnes victimes de violences conjugales. Un espace d'écoute et de parole est mis en place pour les accueillir, les écouter et les soutenir psychologiquement.

L'AFECT accompagne les victimes pour leur réinsertion sociale et professionnelle, met aussi à disposition des outils pour travailler sur l'estime de soi et la confiance en soi, ceci en proposant des séances de sophrologie, des groupes de parole, des suivies thérapeutiques, et des séances de sport. Pour cela, des partenaires partageant les mêmes valeurs collaborent avec l'association.

Malgré que les demandes soient plus fortes pour les femmes, les hommes ne sont pas laissés pour autant de côté, même s'ils sont moins nombreux à oser s'exprimer, certains franchissent aussi la porte de l'AFECT, avec des besoins spécifiques à prendre en compte, tel que reprendre confiance en soi et en sa dignité d'homme.

- PRESENTATION DU OU DES PROJETS QUE VOUS SOUHAITEZ VALORISER



Durant le confinement, il a été constaté une hausse des violences conjugales, d'où la raison pour laquelle l'AFECT s'est engagée à tenir le premier point d'accueil pérenne, qui s'est ouvert le 30 octobre 2020 dans le centre commercial de Baulieu à Saint Benoît.

Le but étant d'accueillir toute personne victime ou témoin de violences intrafamiliales de manière anonyme et confidentielle. La permanence assure également un rôle d'orientation, d'information, de soutien et d'accompagnement.

Cette permanence est tenue par deux salariées de l'AFECT et la Présidente Rolande CAZAL, ainsi que des bénévoles. Parmi les salariées, une psychopraticienne est sur place afin d'apporter une écoute active et un soutien psychologique aux victimes, qui sont par la suite prises à part pour des suivies individuelles et ainsi permettre un travail sur soi. En parallèle, les démarches

pour sortir les victimes de leurs situations sont établies (hébergement d'urgence, dépôt de plainte, Logement, avocat...).

Les violences intrafamiliales touchent essentiellement les femmes et les enfants, elles ne se résument pas à de la violence physique. Les violences verbales, psychologiques et sexuelles existent et sont fermement punies par La loi. Proposer cette permanence, c'est solliciter les victimes pour qu'elles poussent notre porte.



OBJECTIFS

- Accueillir toute personne victime ou témoin de violences intrafamiliales de manière anonyme et confidentielle.
- Informer sur toutes les possibilités existantes pour se sortir des violences intrafamiliales, soutenir psychologiquement, orienter et accompagner les victimes dans leurs démarches.

DATE DE CREATION	STATUT JURIDIQUE	SECTEUR D'ACTIVITE
Juillet 2011	Association Loi 1901	

PARTENAIRES : DRDFE, CGET, SIDR, SEMAC, Mairie de Saint- Benoit, Région

CONTACT :

Tel : 0262 28 09 66 / 0692 61 76 59 / 0692 37 38 68

Email : afecttt3@orange.fr

Site internet : www.afect.re

Page Facebook : Association AFECT

Compte Instagram : [association_afect](https://www.instagram.com/association_afect)

Adresse Postale :

Les Mimosas - Appartement 8
7, rue Leconte de Lisle
97470 SAINT-BENOÎT